



PRÉFET DES HAUTES-PYRÉNÉES

Direction Départementale  
des Territoires

Tarbes, le 24 JAN. 2020

Service Environnement,  
Ressources en Eau et Forêt

Bureau de la biodiversité

**ATTESTATION**

Je soussigné, Jean-Luc Sagnard, Directeur Départemental des Territoires, atteste que le dossier suivant :

« Travaux de protection contre les inondations du Gave D'Héas à Gèdre »

a été soumis à l'avis des membres de la Commission Départementale Nature Sites et Paysages (CDNPS), formation spécialisée « sites et paysages » le 15 octobre 2019 à la préfecture des Hautes-Pyrénées et a reçu un avis favorable.

Le Directeur Départemental des Territoires,

Jean-Luc Sagnard